



POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions financières relatives à l'Institut international d'études sociales

Programme et budget pour 2010-11

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera, à sa 51^e session, le 13 novembre 2009, les propositions de programme et de budget de l'Institut pour 2010-11.
2. Après avoir examiné ces propositions, le Conseil sera appelé, conformément à l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, à communiquer le programme au Conseil d'administration pour qu'il l'entérine et à lui soumettre le budget, pour approbation définitive.
3. Etant donné que le Conseil de l'Institut ne se réunira pas avant la session de la commission, et pour éviter que cette dernière ne soit saisie des propositions de programme et de budget au dernier moment, un exemplaire du document ¹ contenant ces propositions est distribué à l'avance sous forme d'annexe au présent document. Il va sans dire que la distribution de ce document au stade actuel ne préjuge en rien des dispositions que le Conseil pourrait prendre au sujet des propositions qu'il contient.

Genève, le 3 novembre 2009.

Document soumis pour information.

¹ Document INS.B.LI/2.

POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme et budget pour 2010-11*Table des matières*

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
II. Budget.....	1
Montant total du budget proposé.....	1
III. Programmes de fond	3
1. Programme de recherche	4
2. Le programme d'éducation.....	7
3. Echange et diffusion de connaissances.....	8
IV. Direction et soutien du programme.....	10

I. Introduction

1. En tant qu'organe de recherche autonome de l'Organisation, l'Institut international d'études sociales a un rôle décisif à jouer au service des mandants. En novembre 2007, le Conseil a décidé de mettre à profit la capacité de recherche de l'organisme en lançant une nouvelle publication périodique qui contribuerait à augmenter la masse critique de recherche¹. C'est dans ce souci que la première édition du *Rapport sur le travail dans le monde* a été publiée en octobre 2008² et que la deuxième sortira à la fin 2009. En novembre 2008, le Conseil a demandé à l'Institut de mobiliser sa capacité de recherche ainsi revalorisée pour faire la lumière sur les conséquences de la crise mondiale³. Faisant suite à cette demande, le Conseil d'administration du BIT a soumis, en mars 2009, un document analytique d'ensemble⁴ qui a posé des jalons en vue de l'adoption, par la Conférence internationale du Travail en juin 2009, du Pacte mondial pour l'emploi, et a ensuite été publié⁵. L'élaboration de ce rapport s'est déroulée sous la supervision du Directeur de l'Institut, avec le concours du Bureau, conformément au mandat que lui a assigné le Conseil, qui préconise de renforcer la complémentarité entre l'Institut et d'autres organes de l'Organisation.
2. Le mandat de l'Institut a été renforcé à la suite de l'adoption en 2008 de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (Déclaration sur la justice sociale), qui prévoit de renforcer la base de connaissances et la capacité de recherche pour ainsi contribuer à mettre en œuvre l'Agenda du travail décent. Il est urgent, du fait de la crise mondiale, de disposer d'une base analytique plus riche. Comme cela est souligné dans le Pacte mondial pour l'emploi, il est essentiel de se fonder sur les analyses et le savoir-faire les plus pointus pour promouvoir la reprise et aboutir à une mondialisation plus juste. Les compétences analytiques de l'Institut sont donc d'autant plus importantes.
3. Pour la période 2010-11, il est proposé de s'appuyer sur ces réalisations et de répondre aux besoins en matière d'analyse qui découlent de la crise mondiale.

II. Budget

Montant total du budget proposé

4. Les Propositions de programme et de budget pour 2010-11 – évaluées au taux de change budgétaire de 1,23 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis – sont de 6 394 049 dollars E.-U. Cela représente une baisse de volume des ressources de 355 951 dollars E.-U. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du produit attendu des intérêts qu'a entraînés la crise. En effet, la contribution du budget ordinaire de l'OIT reste constante.

¹ Document GB.300/19(Rev.), paragr. 6 et 24.

² IIES: *Rapport sur le travail dans le monde 2008. Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière*, BIT, Genève, 2008.

³ Document GB.303/18.

⁴ Document GB.304/ESP/2.

⁵ IIES: *Lutter contre la crise financière et économique par le travail décent*, BIT, Genève, 2009.

Les ajustements de prix et du taux de change budgétaire apportés au budget entre 2008-09 et 2010-11 sont résumés ci-après:

Ajustements de prix et du taux de change budgétaire, 2008-09/2010-11

	Dollars E.-U.
Budget des dépenses de l'Institut approuvé pour 2008-09, à l'exclusion des activités devant être financées à l'aide de ressources extrabudgétaires au taux de change de 1,23 franc suisse pour 1 dollar	6 750 000
Baisse de programme proposée en 2010-11	(355 951)
Propositions de budget des dépenses de l'Institut pour 2010-11 aux prix de 2008-09 avec un taux de change de 1,23 franc suisse pour 1 dollar	6 394 049
Augmentation de coûts pour 2010-11 et ajustement à un taux de change de 1,07 franc suisse pour 1 dollar	655 951
Propositions de programme et de budget pour 2010-11	7 050 000

5. Les taux de change de 1,23 et de 1,07 francs suisses pour 1 dollar sont identiques à ceux utilisés par le BIT dans le programme et budget pour 2008-09 et pour 2010-11, respectivement.
6. Les facteurs de coût moyen pour le personnel de la catégorie des services organiques et de la catégorie des services généraux à Genève, figurant dans les Propositions de programme et de budget pour 2010-11, sont les mêmes que ceux qui sont retenus par l'OIT. Ils s'élèvent à 224 268 dollars par année de travail pour la catégorie des services organiques (196 176 dollars en 2008-09) et à 134 244 dollars par année de travail pour la catégorie des services généraux (117 540 dollars en 2008-09).
7. Le montant des propositions de budget pour 2010-11 est porté, en valeur nominale, à 7 050 000 dollars, mais, en valeur nominale, il faudra compter avec une diminution des fonds disponibles en raison de l'impact de la crise financière sur le produit attendu des placements, comme mentionné au paragraphe 4. Il convient de préciser que la mise en œuvre de ce programme repose en partie sur l'utilisation de 68 pour cent des fonds reportés de l'exercice biennal 2008-09.

Résumé du budget des dépenses et des recettes proposé pour 2010-11 et comparaison avec 2008-09 (en dollars des États-Unis)

	Budget approuvé 2008-09	Recettes et dépenses prévues	Propositions de programme et de budget 2010-11
A. Fonds reportés de l'exercice biennal précédent	1 827 972	3 001 676	1 789 184
B. Recettes			
Fonds de rotation			
– Produit des placements	–	–	–
– Revenu des investissements réalisés	300 000	–	–
Contribution du budget ordinaire de l'OIT	5 134 508	5 134 508	5 790 459
Intérêts	120 000	100 000	32 000
Vente de publications et recettes diverses	20 000	3 000	3 000
Total	5 574 508	5 237 508	5 825 459

	Budget approuvé 2008-09	Recettes et dépenses prévues	Propositions de programme et de budget 2010-11
C. Ensemble des fonds disponibles (A+B)	7 402 480	8 239 184	7 614 643
D. Dépenses	6 750 000	6 450 000	7 050 000
E. Fonds à reporter à l'exercice biennal suivant	652 480	1 789 184	564 643
F. Autres sources: legs Phelan (ressources estimées)	50 000	6 000	–

8. Le budget des dépenses de l'Institut proposé pour 2010-11 se compose de deux parties principales: les programmes de fond, à savoir la recherche, l'éducation, le dialogue et la diffusion, et la «direction et le soutien du programme». Les tableaux ci-après résumant les propositions pour 2010-11 et récapitulent les dépenses par programme:

Résumé du budget des dépenses proposé pour 2010-11

Programme	Années/mois de travail		Coûts (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
A. Programmes de fond					
Recherche	11/00	4/00	3 003 924	349 613	3 353 537
Education, dialogue et diffusion	5/00	5/00	1 792 560	430 294	2 222 854
B. Direction et soutien du programme	2/00	5/09	1 357 071	116 538	1 473 609
C. Total des propositions pour 2010-11	18/00	14/09	6 153 555	896 445	7 050 000

III. Programmes de fond

9. Pour la prochaine période biennale, il est proposé: i) d'analyser plus particulièrement les causes de la crise mondiale de l'emploi, notamment en examinant les scénarios à moyen terme pour le travail décent et les entreprises durables; et ii) d'intégrer les résultats de ces travaux dans le programme éducatif de manière à partager les nouvelles données analytiques avec les mandants et d'examiner des questions connexes.

Programme	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total des ressources
A. Recherche					
Propositions pour 2010-11	11/00	4/00	3 003 924	349 613	3 353 537
Budget approuvé 2008-09	11/00	4/00	2 628 096	583 866	3 211 962
B. Education, dialogue et diffusion					
Propositions pour 2010-11	5/00	5/00	1 792 560	430 294	2 222 854
Budget approuvé 2008-09	5/00	5/00	1 568 580	477 708	2 046 288

1. Programme de recherche

10. En 2010-11, l'objectif est d'approfondir l'analyse de la crise, d'évaluer les mesures visant à la surmonter et d'identifier celles qui favorisent la reprise et le travail décent conformément à la mission que le G20 a confiée à l'OIT. Cela permettra à l'Organisation de mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi conformément à son mandat et d'examiner deux nouvelles questions du *Rapport sur le travail dans le monde*. Ces travaux offriront, dans le droit fil de la stratégie en matière de connaissances proposée par l'Organisation⁶, d'importantes possibilités de coopération entre les différents secteurs du Bureau et permettront d'exploiter l'avantage comparatif de l'Institut, à savoir sa capacité autonome de recherche. L'Institut est en train de créer un groupe d'experts chargé de renforcer le processus d'examen collégial des travaux et ainsi d'améliorer la qualité des analyses.

Crise mondiale de l'emploi: stratégies pour une reprise durable

11. Même si une reprise encore fragile semble s'amorcer, la crise mondiale de l'emploi reste encore très préoccupante. Le *Rapport sur le travail dans le monde* examinera les conditions qui doivent être réunies pour sortir de la crise et s'acheminer vers une reprise durable. Les rapports de 2010 et de 2011 compléteront l'évaluation des mesures spécifiques mises en œuvre par le Bureau en mettant l'accent sur les principales questions que se poseront les analystes à long terme, notamment celles décrites ci-dessous.

- Questions relatives à l'***emploi et à la durabilité sociale***⁷. En premier lieu, le rapport examinera dans quelle mesure les mesures actuelles permettent d'éviter que la crise de l'emploi ne se prolonge. La crise a touché tout d'abord les travailleurs qualifiés, le secteur financier et les grandes entreprises et s'est ensuite propagée. Alors que l'économie redémarre, on peut craindre que certains groupes plus exposés comme les femmes, les jeunes, les petits entrepreneurs, les travailleurs informels, temporaires ou peu qualifiés ne soient à long terme les principales victimes de la crise. Le rapport examinera donc, dans un ensemble de pays donné, les retombées de la crise sur ces catégories. Il examinera, en second lieu, s'il est possible d'envisager une reprise généralisée. Il passera en revue divers scénarios de sortie de crise concernant l'emploi et les revenus et étudiera la manière dont ces scénarios interagissent avec les réformes annoncées. Ces scénarios s'inspireront du modèle «Global economic linkages⁸» récemment élaboré par l'Institut.
- Le rapport examinera comment mettre en œuvre des ripostes à la crise axées sur le travail décent sans compromettre la ***durabilité budgétaire*** à long terme. Les déficits et la dette publics ont considérablement augmenté à la suite de la crise en raison, d'une part, des mesures de relance budgétaire et, d'autre part, des interventions visant à sauver le système financier. S'il est impératif de réduire les déficits, il est tout aussi important, comme le souligne le Pacte mondial pour l'emploi, de mettre en place un système solide de protection sociale. Le rapport montrera que ces deux objectifs

⁶ Voir document GB.306/PFA/12/3.

⁷ Il est envisagé de centrer l'attention sur le thème de l'emploi et de la durabilité sociale dans les questions du rapport concernant les années 2010 et 2011. Par contre, les autres sujets ci-dessous seront traités dans le cadre d'un autre rapport.

⁸ Voir M. Charpe et E. Ekkehard: *Global economic linkages. A model of employment and income dynamics in open economies*, IIES, document d'information n° 198, BIT, Genève, 2009 (DP/198/2009).

peuvent se renforcer mutuellement à moyen terme même si cela n'est pas nécessairement le cas à court terme. Il faudra pour cela examiner comment les systèmes d'emploi et de protection sociale les plus efficaces peuvent, tout en créant un socle social, soutenir l'économie et la durabilité budgétaire à long terme. Le rapport accordera une attention toute particulière à la situation des économies émergentes et en développement qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée.

- Comme le souligne le Pacte mondial pour l'emploi, la relance réussie de l'emploi suppose que l'on s'attaque aux **déséquilibres mondiaux** qui sont à l'origine de la crise. Le rapport de 2008 a suggéré qu'il existe un lien entre ces déséquilibres et les tendances dans le monde du travail. Il est proposé de conduire des études plus approfondies sur cette question essentielle. Cela permettrait de répondre directement à l'exigence de mondialisation plus équitable, formulée dans le Pacte mondial pour l'emploi. Il faudra, en premier lieu, analyser les salaires, la productivité et les revenus et étudier, d'autre part, les déséquilibres mondiaux. En second lieu, comme la croissance, les emplois et la protection sociale resteront étroitement liés au système financier, le rapport examinera comment les réformes financières peuvent servir les objectifs de travail décent et les entreprises durables. Il analysera notamment l'impact sur les emplois et les revenus des mécanismes alternatifs de financement des entreprises (les marchés financiers comme source de financement, les prêts bancaires et les fonds de participation privés) ainsi que la manière dont la structuration de ces fonds se répercute sur l'économie réelle, l'emploi, les revenus et les questions connexes liées à l'élaboration des politiques. De manière plus générale, la crise soulève également des questions plus vastes concernant les rôles respectifs des marchés et des interventions gouvernementales. Devant l'urgence, les gouvernements ont jusqu'à présent réagi en fonction des circonstances en apportant, notamment, un appui sans précédent au secteur financier. Cependant, la question qui se pose est de savoir s'il est possible et souhaitable d'apporter une réponse plus stratégique à moyen terme.
- Le rapport examinera les dimensions sociales et les implications sur l'emploi des politiques visant à promouvoir un **environnement durable** et s'appuiera à cette fin sur le modèle élaboré par l'Institut concernant les effets des écotaxes sur l'emploi. Le rapport examinera notamment les effets que peuvent avoir les technologies vertes sur l'évolution des modes de production et des formes d'emploi à l'échelle nationale et internationale. Il étudiera également les effets distributifs des différentes politiques écologiques, question qui n'a guère suscité d'intérêt jusqu'à présent.
- La crise a eu pour effet d'attirer l'attention sur ce qui constitue depuis toujours les **points faibles des économies en développement**, que la forte croissance enregistrée lors de la récente flambée des cours des produits de base avait relégués au second plan. Le premier de ces problèmes est le sous-investissement dans l'agriculture. Il est utile de rappeler que, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la quantité de nourriture disponible dans les pays en développement devra doubler d'ici à 2050 pour satisfaire les besoins de la population. Les investissements dans l'agriculture, pour autant qu'ils soient à forte intensité de main-d'œuvre, pourraient promouvoir l'activité et l'emploi, améliorer les salaires et la productivité et stimuler durablement la croissance économique. Le rapport examinera les perspectives en matière d'emplois verts, de sécurité alimentaire et de productivité agricole dans les économies en développement et le rôle des initiatives et de l'aide internationale à cet égard. Deuxièmement, il s'agit d'intégrer plus efficacement l'économie informelle dans les chaînes de production et nationales et internationales de manière à accroître sa résilience aux crises futures. Sur la base du projet récent mené conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le rapport examinera de quelle manière les économies informelles peuvent

générer une reprise économique auto-entretenu et comment les liens et interactions avec l'économie formelle peuvent favoriser le travail décent. Le rapport pourrait également définir l'aide complémentaire que les responsables politiques pourraient apporter à l'investissement dans les infrastructures, à la mise sur pied de systèmes bancaires locaux et à la création de cadres administratifs englobant l'économie informelle.

- Les migrants ont profondément souffert de la crise et réduit par contrecoup les transferts de fonds vers les pays d'origine, lesquels pourraient être confrontés au retour de migrants à la recherche de sources de revenu stables. La question est donc de savoir comment faire des migrations un *facteur de développement plus puissant* dont la contribution à l'essor des économies locales ne se limiterait pas aux seuls transferts de fonds. Le rapport examinera plusieurs options, notamment: créer de nouvelles possibilités d'entrepreneuriat pour les migrants de retour au pays; et faire intervenir les pouvoirs publics pour qu'ils mettent en place les conditions les plus à même de favoriser l'emploi de ces migrants. Ce travail s'appuiera sur le projet en cours relatif aux migrations dans les pays africains.

La mondialisation au lendemain de la crise mondiale

12. Un suivi du rapport sur la mondialisation et les emplois informels dans les pays en développement⁹, qui a été réalisé conjointement avec l'OMC, est à l'étude. Cela suppose éventuellement que l'on étudie de quelle façon des réformes du commerce bien conçues peuvent contribuer à renforcer l'intégration internationale des pays en développement et à améliorer parallèlement les résultats en matière de travail décent. Une attention particulière pourrait être apportée au commerce agricole, au développement et au travail décent dans ces pays.
13. Dans le cadre du suivi de la Déclaration sur la justice sociale, l'Institut conduira des études de pays en vue de regrouper les enseignements tirés des mesures anticrise qui se sont révélées efficaces. La Déclaration souligne la nécessité d'examiner les interactions entre les différents domaines de l'Agenda du travail décent et invite l'Organisation à améliorer ses connaissances empiriques et à mieux comprendre que les objectifs stratégiques sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement¹⁰. Pour aider les mandants de l'OIT à faire face aux problèmes économiques et sociaux, notamment aux conséquences de la crise économique actuelle, cinq études de pays seront lancées en 2009 pour analyser les impacts de la crise sur l'économie et la main-d'œuvre, d'autres faits nouveaux survenus à l'échelon national ainsi que les implications des programmes d'action mis en œuvre. La participation à ces études repose sur le volontariat et les mandants seront associés à ce processus. Les bureaux régionaux et les départements techniques de l'OIT travailleront en équipe pour mener à bien ce projet.

Projet «Le siècle de l'OIT»

14. Dans sa phase initiale, le projet «Le siècle de l'OIT» a été étroitement lié à la célébration du 90^e anniversaire de l'Organisation. La période qui précède la célébration du centenaire en 2019 permettra d'entreprendre des recherches plus poussées et de mettre au point un

⁹ M. Bacchetta, J. Bustamante, E. Ekkehard: *Globalization and informal jobs in developing countries*. Etude conjointe du Bureau international du Travail et du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce, Genève, 2009.

¹⁰ Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, II A iii), et annexe, II D.

programme complet. Pendant la prochaine phase, trois grands domaines de travail seront privilégiés.

15. Tout d'abord, un appui sera apporté aux recherches universitaires menées sur le rôle et l'action de l'OIT au cours de son histoire. Le projet tombe à point nommé car il bénéficie d'un climat propice au développement de la recherche et de la connaissance et profite de l'intérêt croissant des milieux universitaires pour l'histoire transnationale et mondiale. L'objectif est de mieux connaître et de mieux comprendre le rôle joué par l'OIT et de mesurer son action et son influence pendant les temps forts de l'histoire, par exemple lors de la Grande Dépression. Un effort particulier sera consenti pour élargir la portée régionale des recherches qui, jusqu'à présent, portaient principalement sur l'Europe et le monde occidental.
16. Le renforcement des capacités des mandants et du personnel du BIT constituera un deuxième grand domaine de travail. L'objectif est ici de montrer que les enseignements de l'histoire peuvent contribuer à la résolution des problèmes contemporains et renforcer la capacité d'intervention dans le débat politique actuel et le processus de prise de décisions qui l'accompagne. Il faudra pour cela mieux comprendre les modalités d'action du Bureau et des mandants et évaluer ce que furent leur action et leur influence dans diverses situations historiques. Les crises économiques et financières passées ainsi que les mesures prises pour y faire face seront bien évidemment étudiées. Plusieurs séminaires sur ce thème sont déjà prévus et devraient avoir lieu dès le dernier trimestre de 2009.
17. Enfin, «Le siècle de l'OIT» a pour objectif de mieux faire connaître au grand public le rôle historique et les réalisations de l'OIT par le biais de publications (universitaires, didactiques, grand public, etc.), d'informations diffusées en ligne, de matériels audio et vidéo, de conférences, de partenariats externes, etc. Le projet «Le siècle de l'OIT» sera, comme auparavant, financé par des allocations spéciales prélevées sur le budget ordinaire de l'Organisation.

2. Le programme d'éducation

18. Le programme d'éducation de l'Institut complète les activités de formation du BIT et vise à offrir aux responsables politiques, aux organisations patronales et aux syndicats une perspective comparative internationale sur la politique sociale, à leur faire connaître l'OIT et ses programmes et moyens d'action tripartites, et à développer leur capacité de recherche et d'analyse sur la politique sociale. A cette fin, l'Institut organise des activités éducatives, notamment le Cours international de stagiaires sur les politiques sociales et du travail pour promouvoir le travail décent, qui a lieu chaque année, ainsi que des programmes de bourses d'études, des visites d'étudiants et des forums sur les politiques. Les résultats de ces activités sont diffusés par différents moyens, notamment dans des rapports, des CD-ROM et les pages Web du site Internet de l'Institut.

Cours internationaux de stagiaires

19. L'Institut remplit son mandat, qui consiste à transmettre les connaissances du BIT aux mandants, principalement en organisant chaque année des cours internationaux pour des stagiaires. Ces cours visent un public mondial composé de fonctionnaires des ministères du travail et des affaires sociales, ainsi que de représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, qui sont voués à occuper des postes de responsabilité. Le prochain cours, d'une durée de trois semaines, aura lieu à Genève du 13 mai au 3 juin 2010.
20. Pour la période 2010-11, le programme de ce cours sera largement inspiré des principales conclusions tirées des travaux du BIT sur la crise mondiale. Il consistera en une

introduction à l'OIT et à ses objectifs, structure et programmes, et en une présentation détaillée de l'approche des politiques économiques et sociales adoptée par l'OIT pour promouvoir le travail décent pour les femmes et les hommes dans une économie mondialisée. En 2010, le cours se tiendra en espagnol et 22 bourses au total seront offertes à des représentants de la communauté tripartite de l'OIT qui seront sélectionnés parmi les candidats proposés par les groupes respectifs du Conseil d'administration. En 2011, le cours aura lieu en anglais.

Professeurs et étudiants invités

21. Le Programme de professeurs invités met à la disposition d'universitaires en congé sabbatique, spécialisés dans le domaine du travail, un bureau équipé et l'accès aux services de documentation du BIT. L'objectif de ce programme, qui se poursuivra durant l'exercice 2010-11, est de favoriser les échanges entre le personnel du BIT et le monde universitaire et d'encourager une recherche avancée sur les priorités et les sujets de préoccupation de l'OIT, notamment en ce qui concerne la crise mondiale.
22. M. Peter Auer (BIT), M. Francis Maupain (BIT) et M. Eddy Lee (BIT) resteront attachés à l'Institut pendant une partie ou la totalité de la période biennale.
23. L'Institut continuera à accueillir des stagiaires, de façon régulière, pour permettre à des étudiants, représentant une certaine palette de disciplines, d'acquérir une expérience de la recherche tout en contribuant au programme de travail de l'Institut.
24. En outre, il est prévu que l'Institut organise au cours de la période biennale 2010-11 une série de visites d'étude, y compris des présentations par le personnel de l'Institut et par des spécialistes des unités techniques du BIT.

3. Echange et diffusion de connaissances

Echange de connaissances

25. La crise financière mondiale a mis en évidence la nécessité d'instaurer un meilleur équilibre entre objectifs économiques et sociaux dans une économie mondialisée. A cet égard, il est important que les institutions et les organisations s'occupant de ces questions travaillent ensemble à la création d'une base de connaissances consolidée grâce aux échanges réalisés, laquelle permettrait une meilleure compréhension des problèmes et des possibilités et la promotion du dialogue entre les acteurs intéressés.
26. A cet effet, l'Institut a établi un groupe d'experts réunissant un large éventail de compétences, ce qui contribuera à assurer un examen collégial du *Rapport sur le travail dans le monde*. Un cadre de coopération a été mis en place avec l'Université de Genève et l'Institut pour le développement humain de l'Inde, pour intensifier les échanges et la synergie entre les travaux de recherche et, également, promouvoir l'éducation et la concertation en matière de politiques sur des questions de portée mondiale.
27. L'Institut poursuivra sa collaboration avec l'Université ouvrière mondiale pour renforcer la coopération entre les établissements universitaires et les syndicats en élaborant un programme d'études universitaires supérieures sur la politique sociale et du travail.
28. L'Institut continuera à organiser des séminaires et des conférences publics. Ces débats sont déterminants pour faire mieux comprendre comment les nouvelles conclusions analytiques peuvent améliorer l'élaboration des politiques. Inversement, en favorisant le dialogue entre

décideurs et analystes, ces manifestations devraient permettre de rendre le programme de recherche aussi pertinent que possible pour l'action.

29. Faisant fond sur les résultats obtenus au cours de la période biennale précédente, l'exercice 2010-11 offrira une excellente occasion de resserrer encore les liens avec d'autres services du BIT. Cela peut se matérialiser par des discussions sur des descriptifs de projets, des projets conjoints de recherche avec d'autres chercheurs du Bureau et le détachement de membres du personnel auprès de l'Institut.
30. Si l'OIT dispose, sur la période biennale, d'un montant suffisant de revenus provenant d'intérêts, elle décernera le prix pour la recherche sur le travail décent, afin de récompenser une contribution exceptionnelle au développement des connaissances sur des questions liées à l'objectif central de l'OIT qui est le travail décent pour tous. Si ce prix est décerné, le lauréat pour 2010-11 sera sélectionné par un jury de cinq éminents spécialistes internationaux des questions sociales et du travail. Il sera invité à donner une conférence devant un public mondial de représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, et sera nommé membre honoraire de l'Institut.

Publications, communication et diffusion

31. Bon nombre des résultats de la recherche aboutiront à la publication soit d'un ouvrage, soit d'un document de travail, notamment dans la série des documents de travail de l'Institut. Ces publications seront annoncées ou, dans le cas des documents de travail, affichées sur le site Internet de l'Institut. Les travaux et les exposés présentés lors de conférences sur la recherche qui sont inscrits au programme de travail de l'Institut figureront également sur des pages Web.
32. Depuis son nouveau lancement en 2007 sous la conduite d'un nouveau comité de rédaction, la *Revue internationale du Travail* est dirigée par l'Institut au nom de l'Organisation. Ces dispositions – auxquelles viennent s'ajouter le nouveau format du périodique et le contrat de publication passé avec Wiley-Blackwell, en vigueur depuis janvier 2008 – ont contribué à améliorer sensiblement la qualité de la recherche, la pertinence de son contenu et la diffusion de cette publication phare du BIT, prescrite par la Constitution. En 2010-11, la *Revue* contribuera à la réponse de l'OIT à la crise et au programme général de recherche, notamment au moyen d'un numéro spécial consacré aux perspectives sur la crise mondiale fondées sur la recherche.
33. L'objectif final des recherches effectuées à l'Institut est d'améliorer l'élaboration des politiques. A cet égard, la communication de travaux de recherche solides et orientés vers l'action joue un rôle essentiel. Il convient pour cela d'engager un dialogue avec les mandants et de multiplier les efforts pour diffuser les travaux de l'Institut à travers les médias. Pour renforcer cette démarche, il est prévu de préparer des notes succinctes d'orientation – qui expliqueront en termes simples et non techniques l'utilité des résultats des recherches – ainsi que des communiqués de presse avec, si besoin est, l'aide du Département de la communication et de l'information publique du BIT.
34. Dans le cadre de la stratégie de diffusion de l'Institut, il est prévu d'organiser, pendant la période biennale, une conférence de recherche sur la crise mondiale.

IV. Direction et soutien du programme

	Années/mois de travail		Coûts (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
Propositions pour 2010-11	2/00	5/09	1 357 071	116 538	1 473 609
Budget approuvé pour 2008-09	2/00	7/00	1 336 380	155 370	1 491 750

35. Le programme de travail prévoit également la gestion d'ensemble des activités de l'Institut. Le directeur de l'Institut est chargé de la mise en œuvre, de l'examen et de la coordination de l'ensemble du programme; il participe personnellement à la recherche, à la communication, et aux activités éducatives et d'information; il est également chargé des relations avec le Conseil de l'Institut et de la gestion des relations externes.
36. Le soutien du programme recouvre les services de programmation, de personnel, les services financiers et administratifs et les services d'information. Il s'agit notamment de: l'aide à l'élaboration des propositions de programme et de budget et des autres documents pour le conseil, l'exercice d'un contrôle financier et la gestion financière en général, la gestion des équipements et des espaces de bureaux, la fourniture d'une assistance à la publication du *Rapport sur le travail dans le monde* et d'autres ouvrages comme la série des documents de travail de l'Institut, la tenue des archives et la communication. Des gains de productivité obtenus grâce à une meilleure gestion des services d'information et de documentation permettront d'augmenter les effectifs de la catégorie des services organiques par rapport à ceux de la catégorie des services généraux.
37. L'Institut jouera par ailleurs un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de l'OIT en matière de connaissances. En sa qualité de président de la Commission de la recherche et des publications, le directeur aidera à trouver de meilleures complémentarités entre les différents projets de recherche tout en contribuant à l'amélioration du mécanisme d'examen collégial pour des publications de qualité.
38. ***Compte tenu de ce qui précède, et conformément aux dispositions de l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, le conseil voudra sans doute adopter le programme et budget de l'Institut international d'études sociales pour 2010-11 et transmettre au Conseil d'administration du BIT le programme pour qu'il l'entérine, et le budget pour approbation définitive.***

Genève, le 3 novembre 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 38.